

# TAXE D'APPRENTISSAGE

**SOUTENEZ  
LE PATRIMOINE**



## LA CITÉ EN BREF

**Le palais de Chaillot abrite depuis 2007 la Cité de l'architecture & du patrimoine qui est, avec ses 22 000m<sup>2</sup>, le plus grand centre d'architecture au monde.**

Son musée conserve des collections présentant les plus grands chefs-d'œuvre de l'architecture française, du Moyen Âge à nos jours.

Des expositions temporaires consacrées à toutes les formes de la création architecturale y sont proposées.

L'École de Chaillot constitue le département formation de la Cité.

## QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE DE CHAILLOT ?

Depuis 130 ans au service des monuments et des villes anciennes, **l'École de Chaillot est la seule institution en France spécialisée dans l'enseignement du patrimoine architectural et urbain.**

- Elle forme les architectes souhaitant se spécialiser dans la conservation et la restauration du bâti ancien.
- Elle assure aussi la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État.
- Elle prépare aux concours d'architecte en chef des Monuments historiques.
- Elle propose une formation pour les maîtres d'ouvrages ainsi que des cours publics sur l'histoire et l'actualité de l'architecture.

**L'École de Chaillot transmet ainsi son expertise unique en matière de préservation et de valorisation de notre patrimoine.**

Séance de travail encadré à la Cité



## POURQUOI SOUTENIR L'ÉCOLE ?

En choisissant de verser  
votre taxe d'apprentissage à l'École,  
vous soutenez l'exceptionnel  
patrimoine français, en contribuant à :

### FORMER LES PROFESSIONNELS

garants de la sauvegarde du patrimoine  
bâti, urbain et paysager

### TRANSMETTRE UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE

en matière d'analyse, de diagnostic, de  
traitement pour conserver, restaurer et  
mettre en valeur des édifices anciens.

### SOUTENIR UNE FORMATION DE HAUT NIVEAU

dont l'expertise technique et  
pédagogique est reconnue pour  
la préservation de sites historiques  
à travers le monde

**SENSIBILISER**  
les différents publics au patrimoine  
et à la culture architecturale.

Séance de relevé à l'Eglise Notre-Dame d'Hesdin



QUELQUES  
CHIFFRES

## NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Vous nous aidez à proposer  
une formation d'excellence  
et à maintenir nos priorités  
pédagogiques.

### La formation des architectes du patrimoine

dans le cadre du Diplôme  
de spécialisation  
et d'approfondissement  
(DSA), mention Architecture  
& patrimoine.

### La formation des architectes et urbanistes de l'État (AUE)

### Le rayonnement des savoir-faire français à l'étranger

dans les nombreux pays où  
l'expertise de l'École est sollicitée  
(Bulgarie, Maroc, Cambodge,  
Laos, Vietnam, Russie).

**1270** architectes du patrimoine  
en activité sur le territoire français

**450** architectes urbanistes d'état  
en poste dans les services de l'État

**300** personnes suivent chaque  
année les différentes formations

**200** intervenants experts

**100** édifices étudiés dans  
le cadre des ateliers sur site en  
France et à l'étranger aboutissant  
pour certains à leur restauration  
et réutilisation

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE

## LE SEUL IMPÔT

## DONT VOUS POUVEZ CHOISIR L'AFFECTATION

### COMMENT VERSER LA TAXE ?

L'École est habilitée à percevoir la taxe au titre de la catégorie B

Vous versez la taxe par l'intermédiaire d'un des organismes collecteurs habilités (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers...), en lui demandant d'effectuer le versement à la

**Cité de l'architecture & du patrimoine / École de Chaillot**

**NUMÉRO UAI : 0755222U**

**MERCI DE  
VOTRE  
SOUTIEN !**

**Pour vous remercier de votre engagement à nos côtés nous vous proposons :**

- un accès facilité aux expositions et aux rencontres de l'École
- des invitations aux vernissages et événements de la Cité
- une information régulière sur les investissements rendus possibles grâce à vous

**Nous informer de votre démarche nous permettra de vous remercier comme il se doit !**

### CONTACTS

#### ÉCOLE DE CHAILLOT

Antoine Monpert  
01 58 51 52 38  
antoine.monpert  
@citedelarchitecture.fr

#### DIRECTION DE LA COMMUNICATION DU DÉVELOPPEMENT ET DU MÉCÉNAT

Caroline Cusinberche  
01 58 51 50 09  
caroline.cusinberche  
@citedelarchitecture.fr



WWW.CITEDELARCHITECTURE.FR

